

## **RÉUNION ORDINAIRE**

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

## Lundi 17 mars 2025 à 18H30 à la Mairie de VERRUYES

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Le Maire,
Patrick CAILLET

## ORDRE DU JOUR :

- 1/ Avenant à la convention pour les travaux à façon paie Avenant n°1.
- 2/ Protection sociale complémentaire procédure de mise en concurrence des contrats collectifs sur la prévoyance et la santé en 2025.
- 3/ Nouvelle convention retraite CNRACL.
- 4/ Adhésion au service Mobilité/Evolution professionnelle du CDG79.
- 5/ Avenant à la convention de mise à disposition de personnel intérimaire du CDG79.
- 6/ Renouvellement de la convention de partenariat SIGIL.
- 7/ Qualyse renouvellement du contrat pour la surveillance alimentaire du restaurant scolaire de Verruyes.
- 8/ remboursement de frais de Mme Estelle DAVENEL marché de Noël 2024.
- 9/ Préemption Ancienne déchetterie de Verruyes Droit de visite.
- 10/ Renouvellement du contrat d'entretien des espaces verts ADAPEI79.
- 11/ Plan Communal de Sauvegarde CDD non permanent.
- 12/ Plan d'eau : BEESAN BNSSA recrutement.
- 13/ plan d'eau Personnel d'animation et d'accueil recrutement.
- 14/ cinéma de plein air convention.
- 15/ Attribution de subventions.

Questions diverses: